

L'ESPRIT MILITANT DES FABLABS - P. 4

NOTRE LISTE D'AUTOMNE - P. 3



L'ACTU DES PROCHAINS MOIS
- P. 2

DOIS-JE SOUSCRIRE
UNE ASSURANCE DÉCÈS? - P. 9

LE NUMÉRIQUE,
C'EST FANTASTIQUE! - P. 10

PORTRAIT: EDGAR MORIN
- P. 12

184
OCTOBRE 2020

f y t @MAIF



MAG

INFORMER
CONTRIBUER
INSPIRER

#ChaqueActeCompte



**Aller plus loin
dans l'engagement**

Au terme d'une assemblée générale historique, la MAIF s'est donné un nouveau cap: plus solidaire, plus engagé dans la transition écologique et l'innovation. Et s'est ouverte à tous ceux qui se reconnaissent en elle. - P. 6

SUR INTERNET

RETROUVEZ-NOUS
SUR VOTRE SITE

► entreprise.maif.fr/mag



PLUS OUVERTS ET PLUS ENGAGÉS



PASCAL DEMURGER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA MAIF

Nous croyons que notre communauté puissante de sociétaires, de militants, de fournisseurs, de partenaires peut avoir un impact fort sur notre environnement social, économique et naturel. Nous faisons le pari de la prise de conscience toujours plus forte des consommateurs.

1. Sous réserve de l'accord de notre autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

«Nous ouvrons nos statuts
à tous ceux qui se reconnaissent
dans notre modèle.»

À la suite de cette crise, nous avons la conviction que les entreprises doivent résolument porter leur raison d'être et leur activité, quelle qu'elle soit, au bénéfice du mieux commun, pour une société plus solidaire. C'est la mission que l'assureur militant que nous sommes se donne encore plus pour l'avenir.

 **Dominique Mahé,**
président de la MAIF
Bretons, juin 2020

Quel sera l'impact de la crise sanitaire sur la représentation collective des problèmes écologiques ? La crise sanitaire est-elle une sorte de signe avant-coureur des catastrophes écologiques à venir ? Éveille-t-elle plus encore les consciences ou, au contraire, nous détourne-t-elle de l'impératif écologique en le plaçant au second plan, derrière l'urgence sanitaire ?

 **Pascal Demurger,**
directeur général de la MAIF
Usbek & Rica, 14/05/2020



Nicole Ferroni,
actrice, humoriste
et chroniqueuse
22/04/2020

[remboursement cotisation auto sociétaires]
Oh mais bravo la MAIF! D'autres assureurs pour recopier l'idée ?

À partir de l'an prochain, l'assureur MAIF, fort de l'approbation de son assemblée générale, déploiera donc une offre d'assurance dommages auprès d'entreprises petites et moyennes, actives dans des secteurs tels que l'éducation, le sanitaire, le social, le loisir, le tourisme ou encore la culture.

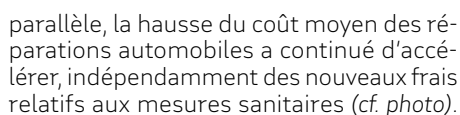
 Les Échos, 15/07/2020

ÇA RÉPOND À MA QUESTION

La politique tarifaire pour 2021 a été adoptée par le conseil d'administration du 9 septembre, l'un des premiers de MAIF en tant que société à mission.

Auto: stabilité

En 2020, au cœur de la crise sanitaire, nous avons choisi d'agir sans attendre en restituant les économies générées par le confinement sur les sinistres automobiles. En



Cependant, pour poursuivre notre effort de solidarité à votre égard et contribuer à amortir l'impact de la crise sur votre budget, nous avons décidé de ne pas répercuter cette hausse dans nos tarifs 2021.

Habitation: + 2,5 %

Moins médiatisés, les événements climatiques s'aggravent et leur fréquence augmente depuis trois ans. Leur prépondérance dans les indemnisations se confirme dans un contexte de forte hausse des coûts moyens de remise en état des habitations. Les tarifs évoluent en conséquence pour continuer à vous apporter la même qualité de prestation.

Pacs, Praxis Solutions et protection juridique: pas de hausse

Aucune hausse ne sera appliquée sur nos contrats d'assurance pour la protection du conducteur (Pacs) ou de la vie quotidienne (Praxis solutions). Les tarifs sont maintenant également pour notre contrat de protection juridique.

Associations et collectivités

Les décisions sont très proches de celles des personnes physiques: maintien des tarifs auto et augmentation de 2 % pour les risques divers.

L'ACTU DES PROCHAINS MOIS

EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE, CERTAINS DES ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS POURRONT ÊTRE ANNULÉS.



OFFRIJ DES CAHIERS AUX ÉCOLIERS D'HAÏTI

La Rentrée solidaire a 20 ans, et cette action de l'ONG Solidarité laïque va bénéficier aux élèves d'Haïti. Sensibilisés à la solidarité internationale, les écoliers français pourront participer à une collecte de matériel scolaire neuf jusqu'au 18 décembre. Ces dons seront déposés dans les délégations MAIF (seulement des dons d'argent pour les Dom).

► rentreesolidaire.org

APPRENDRE À SAUVER DES VIES

À la faveur de la pandémie, la MAIF et la Protection civile (FNPC) ont réalisé une série de neuf vidéos sur les premiers secours. Accessible sur portable et autres écrans, cette formation de trois heures à distance se fait à votre rythme, avant les ateliers *in situ* avec formateur. Rappelez-vous : en tant que sociétaire, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel auprès de la FNPC.

► bit.ly/maif-gestes



octobre



DÉCOUVRIR UNE AUTRE VISION DU SPORT

MAIF et L'Équipe s'associent pour avancer ensemble sur le terrain du sport responsable, en formant une équipe de dix athlètes qui partagent leur vision du Sport Planète. Retrouvez leurs interviews en ligne et dans le magazine L'Équipe tous les samedis jusqu'au 5 décembre. Avec un peu d'entraînement, nous pouvons tous pratiquer un sport respectueux de l'environnement !

► bit.ly/sportuvert



PARLER DE LA MORT À LA TOUSSAINT

Après le succès de la rencontre de Marseille, qui avait réuni 4000 personnes en 2019, la MAIF et le groupe VVV renouvellent leur événement autour de la mort. Une expérience inédite et bienveillante, pour libérer la parole et les idées sur la mort, le deuil, les funérailles, la postérité... Covid oblige, nous adoptons cette année un format télévisé accessible au plus grand nombre. Diffusion : le 1^{er} novembre sur le site ci-dessous.

► lamortsonenparlait.fr

novembre



S'ENGAGER POUR LA PLANÈTE

La championne du monde de surf, Justine Dupont, que nous vous avons présentée dans notre magazine précédent, a rejoint l'équipe des ambassadeurs MAIF Sport Planète. Et a fait le choix d'apporter sa contribution climatique au reboisement de la forêt d'Anglet, incendiée cet été, dans ce sud-ouest qui lui est cher. Une action concrète à laquelle la MAIF contribue à part égale.

► entreprise.maif.fr/sport-planete-cp
 ► justinedupont.fr

VALORISER LES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Avez-vous participé au vote du public pour le prix Coup de cœur « Covid-19 » ? Ce sera l'un des trois prix de la Finance solidaire qui seront remis du 2 au 9 novembre, dans le cadre de la semaine dédiée à cette thématique d'investissement socialement responsable. MAIF est partenaire de cette remise de prix organisée par l'association Finansol et le journal Le Monde.

► bit.ly/PrixFinanceSolidaire
 ► maif.fr/epargne-responsable



S'OXYGÉNER DURABLEMENT AUX PORTES DE PARIS

Partenaire de la fondation GoodPlanet, la MAIF vous invite à vous aérer l'esprit dans les 3,5 hectares du Domaine de Longchamp (entrée libre, du mercredi au dimanche). Dans ce lieu dédié à l'écologie et à la solidarité, laissez-vous surprendre par des ateliers militants, des cheminements artistiques, le jeu d'évasion Mission Énergie, les photos de Matthieu Ricard, l'exposition Planète Océan...

► goodplanet.org

décembre



pense-bête NOTRE LISTE D'AUTOMNE

La rentrée, c'est fait, et Noël est encore loin. Entre ces deux temps forts, voici des conseils et des propositions à explorer, avant que les jours ne soient trop courts !

1 Auto : et si vous rouliez plus « propre » ?

Il est temps pour vous de remplacer votre voiture ? Le moment est opportun, surtout si vous êtes prêt à changer pour un modèle électrique ou hybride. Avec une autonomie croissante, les véhicules électriques ont de quoi séduire. MAIF et son partenaire Club auto vous font profiter d'une offre exclusive d'achat¹ en leasing (LOA) sur deux modèles 100 % électriques et quatre modèles hybrides rechargeables, ouvrant respectivement droit aux bonus gouvernementaux de 7000 euros ou 2000 euros. Cette offre de leasing concerne aussi six véhicules essence classés Crit'Air 1. Et si vous souscrivez en complément l'assurance tous risques MAIF, deux stages d'écoconduite vous seront offerts.

► maif.fr/pack-auto-responsable

2 Retrouvez nos vidéos qui font du bien

« Nous partageons un tiers de nos gènes avec les algues de l'océan, deux tiers avec une mouche... » Les réflexions de Gilles Bœuf sur la biodiversité, tout comme celles de Boris Cyrulnik, Corinne Lepage, Yann Arthus-Bertrand ou Christophe André sur d'autres sujets, ont contribué à élargir notre réflexion durant la crise sanitaire. Nos vidéos en ligne ont pris le relais des conférences MAIF pendant le confinement, avec des effets très bénéfiques quand des psychologues ou sophrologues nous livraient des conseils pour affronter cette situation. Bonne nouvelle : ces vidéos sont toujours visibles. Et ce moyen de toucher un large public sera maintenu, même quand les salles pourront de nouveau accueillir nos événements.

► entreprise.maif.fr/alamaison

3 Protégez vos données

Notre site Mes datas et moi, coédité avec Reputation Squad, vient de subir une cure de jouvence, avec de nouvelles fonctionnalités, mais toujours le même objectif : vous sensibiliser à l'impérieuse nécessité de protéger vos données personnelles. Les chiffres de son observatoire le prouvent : 73 % des Français sont inquiets quant à la sécurité de ces informations intimes. Avec des quiz, des articles, un parcours de formation personnalisable, ce site vous donne toutes les clés pour bien protéger ce qui doit rester personnel et (re)prendre en main votre identité numérique.

► mesdatasetmoi.fr

4 Rentrée sportive : vérifiez vos assurances

Vos enfants sont dans les starting-blocks, impatientes de reprendre une activité sportive. Quelle que soit leur pratique, pensez à les assurer. Même s'ils sont licenciés en club (et couverts en responsabilité civile), mieux vaut prévoir une assurance complémentaire s'ils se blessent. Avec Praxis Solutions, tout est prévu en cas d'accident : prise en charge des frais médicaux restés à charge, garde d'enfant, cours à domicile en cas d'immobilisation... Cette assurance corporelle couvre aussi les accidents scolaires ou domestiques, les déplacements à pied ou à vélo.

► maif.fr/praxisolutions

5 Redonnez de l'oxygène à votre budget

Vous avez plusieurs crédits en cours : pour votre logement, votre voiture, les études de vos enfants... Il peut être intéressant de les regrouper et de réaménager vos mensualités pour envisager l'avenir plus sereinement. N'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un de nos spécialistes pour bénéficier de solutions de financement durables : nouveau crédit, nouveau taux, nouvelle durée... Demandez une étude gratuite en ligne et recevez, sous 24 heures, un premier avis de faisabilité.

► maif.fr/restructurationcredit

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Ce service est mis en œuvre par Crédit immobilier direct, une marque de MAIF Connect, SAS au capital de 858 000 € - RCS Niort 445 091 416 - 61, rue de la Gare - 79 000 Niort. Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP) inscrit sur le registre unique sous le numéro Orias 07035069.

en plus...



L'art, la culture, l'émotion et le savoir sont de retour dans notre MAIF Social Club parisien. Un lieu ouvert gratuitement à tous les publics. Pensez à vous inscrire pour les ateliers, conférences, spectacles... maifsocialclub.fr



DE L'ART IMMERSIF

Jusqu'au 13 février, l'exposition « Trop classe ! » nous propose d'apprendre ailleurs ou autrement qu'en milieu scolaire. Elle est conçue comme une expérience corporelle et sensorielle, où les savoirs passent autant par la main que par l'esprit. Une place pour échanger, jouer et même faire, grâce à un fablab mobile.

bit.ly/Tropclasse



LE SENS DU SPECTACLE

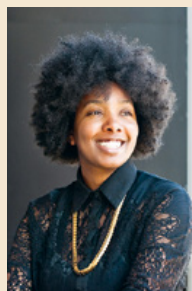
Une fausse conférence sur la morue, une réflexion dansée sur le militantisme écologique (avec une séance en langue des signes), le concert pour enfants de Pascal Péroteau : MAIF Social Club est aussi un espace pour le spectacle vivant, avec des rendez-vous pour petits et grands. Et, avec le retour de Thierry Collet, ce sera vraiment une programmation magique !

bit.ly/MSA-agenda



LE PARTAGE DU SAVOIR

Suffit-il d'un cerveau pour apprendre ? La réponse sera donnée par le psychologue Olivier Houdé, le 22 octobre. Puis Boris Cyrulnik viendra décrire ce que sont ces « nouveaux enfants » le 5 novembre. Quant à Thomas Porcher, il est attendu sur le ring de MAIF Social Club les 3 et 4 décembre, pour une conférence spectacle intitulée « L'économie est un sport de combat ».



LE MOIS DES ADOPTÉ.E.S

Du 19 au 21 novembre, trois jours d'échanges, de projections de films, de discussions et d'ateliers, tous orientés autour de la question de l'adoption. En présence de la réalisatrice Amandine Gay, une programmation à la fois festive et politique, pour remettre au cœur du débat public le sujet de la filiation et de la transmission.



LE MAGAZINE D'UN MONDE MEILLEUR

C'est un nouveau magazine sorti en kiosque fin mai. Sans publicité, ce trimestriel participatif donne la parole à ceux qui, à travers le monde, œuvrent pour un monde meilleur. La MAIF s'est naturellement penchée sur son berceau et a rejoint ses membres fondateurs. Parce que, dans un contexte difficile pour la presse et pour le moral des lecteurs, nous voulons rester du côté de ceux qui agissent.

L'ESPRIT MILITANT des fablabs

Les fablabs ont toute leur place dans notre communauté MAIF. Ce sont des acteurs de l'éducation populaire, spécialisés dans la fabrication numérique.

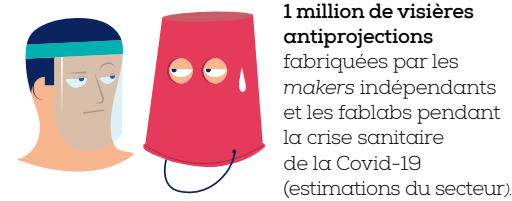
De Baie-Mahault (Guadeloupe) à Saint-Quentin-en-Yvelines (78), de Clisson (44) à Lamentin (Martinique), les militants MAIF ont apporté leur soutien aux fablabs durant la crise sanitaire. Principalement un coup de pouce financier pour la fabrication de ces fameuses visières antiprojections qui manquaient au début de la pandémie. Comme les masques artisanaux, réalisés à la chaîne par tant de petites mains, ces visières fabriquées sur des imprimantes 3D ont joué un rôle essentiel.

Parmi ces fablabs, des associations ou des coopératives sont sociétaires MAIF. L'affinité est naturelle, tant la mission d'éducation populaire de ces ateliers de fabrication numérique est primordiale. «Les experts et les néophytes viennent se rencontrer chez nous, avec un partage de savoir qui se fait aussi entre générations», explique Caroline Degrave, gérante de la coopérative Les Copeaux numériques, près de Rouen.

«Une étude très sérieuse, réalisée par des ethnologues et des sociologues, a montré que les fablabs sont d'abord des lieux d'innovation sociale, précise Simon Laurent, président du Réseau français des fablabs. On a l'image du fablab avec des machines numériques compliquées, mais en réalité son âme,

sa raison d'être, ce n'est pas son équipement, c'est sa communauté!» La MAIF a signé un partenariat avec ce réseau, pour l'aider à mieux communiquer et à développer d'autres projets de fabrication de matériel médical en open source, en fonction des besoins des établissements de santé. «L'idée, résume Simon Laurent, c'est de démarcher au maximum la santé.»

► bit.ly/MAIF-Fablabs



1 million de visières antiprojections fabriquées par les makers indépendants et les fablabs pendant la crise sanitaire de la Covid-19 (estimations du secteur).

Yann Paulmier, militant MAIF, animateur au fablab La Machinerie d'Amiens

L'objectif principal des fablabs, c'est la démocratisation du numérique et la création de lien social, le partage entre ceux qui savent et ceux qui veulent savoir. Même si nous avons joué un rôle important pendant la pandémie – en produisant notamment des visières – nous voulons d'abord être reconnus pour cette mission de service public d'éducation au numérique, qui est notre raison d'être.



«Rien que dans notre fablab, nous avons fabriqué et distribué 4 000 visières antiprojections», précise Yann Paulmier, fab-manager à La Machinerie (Amiens).

en plus...

PRÉCISION SUR L'ASSURANCE DES «VÉLOS ÉLECTRIQUES»

Nous avons tendance à appeler «vélo électrique» toutes les bicyclettes dotées d'un moteur. Il faut pourtant distinguer deux catégories.

- **Les vélos à assistance électrique (VAE)** ont une puissance motrice limitée à 250 watts, et ils sont bridés à 25 km/h. Au-delà, l'assistance électrique est coupée. Ils sont couverts par votre assurance habitation (pensez à les compter dans votre déclaration de patrimoine mobilier).
- **Les vélos électriques** (ou *speed-bikes*) sont des cyclomoteurs pouvant atteindre 45 km/h.

Pour les conduire, le port du casque est obligatoire. Ils doivent être immatriculés et sont soumis à l'obligation d'assurance en responsabilité civile. La MAIF les assure via le contrat Vam.

Attention: la puissance exprimée en watts (W) ne doit pas être confondue avec la capacité, exprimée en wattheures (Wh). Ainsi, un VAE d'une puissance motrice de 250 W peut embarquer une batterie de 500 Wh.

maif.fr/assurance-velo



MA BONNE ÉTOILE

La petite entreprise Ma Bonne Étoile, qui fabrique en France et en Suisse des gourdes et autres contenants alimentaires réutilisables, a reçu l'aide de la bonne étoile MAIF! Notre filiale d'investissement social et solidaire lui apporte des fonds pour lui permettre de convaincre encore plus de parents. Et éviter ainsi les millions d'emballages uniques des goûters de nos enfants...

sqiz.co/fr



349 VIES SAUVÉES

C'est le nombre de personnes qui n'ont pas été tuées en vingt mois sur nos routes secondaires, suite à la baisse de la vitesse autorisée de 90 à 80 km/h. Cette estimation a été réalisée du 1^{er} juillet 2018 au 28 février 2020, la période du confinement ayant été volontairement exclue pour ne pas biaiser le résultat. Depuis, quelques départements ont modifié la limitation de vitesse sur certains axes.

bit.ly/vitesse80km-h

≡ bref ≡

PANDÉMIE ENQUÊTE

Du 7 au 18 mai dernier, l'Institut CSA a conduit une enquête sur l'assurance auprès de 3700 Français de 18 ans et plus, dont 400 sociétaires MAIF. D'où il ressort que 93% d'entre vous avez une image plus positive de notre mutuelle d'assurance à la suite de la crise sanitaire. Parmi les éléments plébiscités: nos outils de gestion à distance, notre capacité à nous adapter, nos moyens de communication et notre joignabilité.

PRÉVENTION AGIR AVEC JAMY

Jusqu'à la fin novembre, affûtez vos connaissances avec Jamy, le célèbre journaliste scientifique qui nous donne ses tuyaux en matière de prévention des risques et de protection de l'environnement. Réviser les gestes qui sauvent, choisir un rehausseur ou bien placer son électroménager... Ce programme court parrainé par la MAIF est diffusé sur France 2, France 3 et France 5. Ainsi que sur notre chaîne YouTube MAIF.

bit.ly/MAIF-Jamy

COLIS ENCOMBRANT: LA SOLUTION COCOLIS



«L'idée m'est venue en achetant une commode d'occasion à Lille, sur Le Bon Coin. J'ai alors cherché des solutions pour la rapatrier par un transporteur, et je me suis rendu compte que c'était très cher!» raconte Éliette Vincent, cofondatrice de la start-up Cocolis, hébergée au MAIF Start-up Club (Paris). Le principe de Cocolis est simple: mettre en relation ceux qui ont un colis à expédier et ceux qui peuvent le transporter. Cela permet de partager des frais de route tout en se rendant service. Désormais, cinq ans après sa création, ce service compte 230 000 utilisateurs: «Nous avons réussi à développer une communauté sur tout le territoire», apprécie Éliette. Les biens transportés par Cocolis sont assurés par MAIF (jusqu'à 500 euros par envoi, jusqu'à 5 000 euros avec une protection complémentaire).

► cocolis.fr

100 ans

C'est l'âge de Fortunée, qui a rejoint cet été la MAIF pour assurer son logement. Conseillée par sa nièce, notre toute nouvelle sociétaire née en février 1920 a reçu un accueil chaleureux de notre équipe salariée et militante. Mais par téléphone, eu égard à la période.

HANDICAP: LA MAISON CONNECTÉE

JIB est une jeune pousse hébergée au MAIF Start-up Club. Elle développe des technologies de domotique au service des personnes les plus dépendantes pour leur permettre de gagner en autonomie. Portes, fenêtres, éclairage, lit médicalisé, ascenseur: l'environnement est contrôlable à distance par la voix, une manette... JIB propose aussi une solution mains libres pour votre smartphone. Quand votre mobile sonne, l'application décroche à votre place et branche le haut-parleur. Vous pouvez même programmer vos crâneaux de disponibilité. JIB développe par ailleurs une offre à destination des Ehpad et des résidences seniors.

► jib-home.com

1 euro par jour

Sous le nom de «permis à 1 euro par jour», c'est la possibilité pour certains jeunes d'obtenir un prêt, sans frais de dossier ni intérêts, pour financer leurs cours au sein d'écoles de conduite labellisées, partout en France. Cette opération est particulièrement destinée aux habitants des territoires ruraux où la voiture demeure indispensable.

► bit.ly/1permis1euroJour

SOCIÉTÉ À MISSION

ce qui nous tient à cœur

L'assemblée générale extraordinaire de la MAIF du 11 juillet dernier a adopté plusieurs mesures historiques. Parmi elles, l'inscription dans nos statuts d'un préambule affirmant notre raison d'être, assortie de cinq objectifs sociaux et environnementaux. MAIF devient ainsi l'une des premières grandes entreprises à adopter l'exigeante qualité de société à mission.

► entreprise.maif.fr/mag

Savons-nous vraiment, au fond, à quoi servent les entreprises ? Que serions-nous sans elles ? La question traverse aujourd'hui la société. « Face aux problèmes sociaux et environnementaux, elles sont durement questionnées par la société civile. Sont-elles un caillou dans notre chaussure ou font-elles partie de la solution ? » interroge Sylvain Lambert, responsable des activités de conseil en développement durable du cabinet d'audit PWC¹. La question s'adresse à toutes les entreprises, mais elle concerne principalement les grands groupes, dont certains ont acquis une puissance supérieure à celle des États. Des « superentreprises », qui disposent de « superpouvoirs » : extraire des matières premières, transformer les paysages, employer, licencier, délocaliser, déplacer des marchandises et des capitaux d'un bout à l'autre de la planète... Maillon essentiel du lien social, l'entreprise est aussi cette entité qui permet à des millions de salariés et à leurs familles de vivre et s'émanciper. Quel usage font-elles de leur responsabilité sociale et environnementale ? Peut-on les forcer à faire évoluer leurs pratiques ? Le 24 avril 2013, les consommateurs occidentaux de prêt-à-porter ont ainsi découvert avec stupeur que leurs jeans, robes et chemises étaient fabriqués par

« Les superentreprises disposent de superpouvoirs. »

des personnes sous-payées, entassées dans des immeubles insalubres du tiers-monde. L'un de ces édifices, le Rana Plaza (Bangladesh), en s'effondrant, avait provoqué la mort brutale de 1127 ouvriers. Un drame déclencheur puisque, le 27 mars 2017, une loi imposant le devoir de vigilance des entreprises françaises sur toute leur chaîne de production était adoptée.

IL S'AGIT NON PAS D'AGIR MAIS D'AGIR BIEN

En France, du code civil de 1804 jusqu'à la loi Pacte de 2019, la raison d'être d'une société consistait à satisfaire l'intérêt de ses actionnaires. Dans ce paysage, la MAIF faisait exception. D'abord parce qu'en tant que société d'assurance mutuelle, elle n'a pas d'actionnaires. Mais aussi au plan philosophique, puisqu'elle se réclame d'un mouvement qui cultive le verbe « être » avant le verbe « avoir ». C'était très

clair dès sa création, en 1934 : il s'agit non seulement d'agir mais d'agir bien, au bénéfice du mieux commun. Les entreprises comme la nôtre, qui conjuguent éthique et performance, sont aujourd'hui minoritaires. Le seront-elles demain ? Leur pouvoir d'inspiration va grandissant. De nouveaux mots-clés entrent dans le vocabulaire courant : commerce équitable, modèle social, gouvernance partagée, circuit court, économie circulaire, respect du vivant, neutralité carbone... La loi Pacte du 22 mai 2019, en modifiant le code civil, prend acte de cette mutation sociétale. Désormais, toutes les sociétés françaises doivent prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux de leurs activités. Idéalement, leurs superpouvoirs doivent être utilisés pour restaurer la santé de la planète et non plus pour la détruire.

COURT TERME VS LONG TERME

Pour marquer davantage cette rupture, la loi Pacte permet à chaque entreprise française de véritablement s'engager pour la planète en devenant société à mission. Pour prétendre à cette qualité, l'entreprise doit inscrire sa raison d'être dans ses statuts, qui donnent le sens profond de son action : pourquoi elle existe, pour faire quoi ? Elle doit ensuite se fixer des objectifs sociaux et environnementaux, dont la réalisation est contrôlée par un organisme externe. La MAIF, lors de son assemblée générale extraordinaire du 11 juillet, est devenue la première entreprise du secteur de l'assurance à être société à mission. Nos statuts sont modifiés. Notre raison d'être y est désormais inscrite à l'article 9 : « **Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous la plaçons au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions.** » C'est la continuation logique de notre histoire d'entreprise singulière. « Dans toute autre entreprise que la MAIF, la décision de reverser cent millions d'euros aux sociétaires du fait du confinement aurait été considérée comme une faute professionnelle, argumente Pascal Demurger, directeur général de la MAIF. Pour nous, à l'inverse, c'était une évidence, votée à l'unanimité du conseil d'administration. C'est notre singularité, notre vision de long terme. Plus que jamais, nous sommes convaincus qu'il faut viser la résilience pour atteindre la performance. »

(suite page 8)



Parmi nos engagements de société à mission : favoriser l'insertion professionnelle et les circuits courts. Ici, le chef de notre restaurant d'entreprise labellisé Restaurant responsable visite l'un de ses fournisseurs en légumes bio, à deux pas de notre siège social. Près de 300 000 repas sont ainsi préparés chaque année.

expériences



Emmanuel Gautier,
gérant du fonds
MAIF Impact solidaire
**DE TRÈS BELLES
AVENTURES
HUMAINES**

Nous constatons depuis des années l'adéquation entre le discours de la MAIF et ses actes. Nous gérons le 1 % solidaire issu du contrat assurance vie responsable et solidaire mis en place en 2014. Chaque année, les sociétaires épargnants de la MAIF contribuent ainsi à hauteur de 3 à 4 millions d'euros à la pérennité d'entreprises engagées sur le terrain social ou environnemental. Ce sont de très belles aventures humaines, à l'exemple d'Ethiquable, une entreprise de commerce équitable qui va ouvrir sa première chocolaterie en France.



Fella Bouchouchi,
sociétaire, Paris
**UN TRÈS BON
SOUVENIR**

Fin 2019, la MAIF m'a invitée à participer à un atelier avec d'autres sociétaires d'horizons variés. Il s'agissait de débattre des objectifs que la MAIF pouvait raisonnablement se fixer en tant qu'entreprise à mission. Il a beaucoup été question de protection de l'environnement, et je me souviens avoir mis en garde contre la tentation du greenwashing (écoblanchiment). L'engagement de la MAIF est sincère, nous serions tous très déçus s'il ne s'agissait que d'une opération de communication !

expériences



Isabelle Pélissier,
sociétaire, Toulouse
**L'OUVERTURE
DE LA MAIF**

L'annonce de l'ouverture de la MAIF aux petites entreprises a suscité des commentaires négatifs. Je connais bien ce monde de la petite entreprise pour y intervenir depuis plus de vingt ans sur les questions de responsabilité sociétale. Les dirigeants que je rencontre veulent créer du profit, certes, mais cela n'en fait pas des monstres capitalistes. Ils portent en eux des convictions fortes sur le développement du potentiel humain, l'environnement, la transmission des savoirs et l'ancrage territorial.



**Judith-Laure
Mamou-Mani,**
responsable du fonds
MAIF Investissement
social et solidaire
UN JOB DE RÊVE

Je n'aurais pas quitté mon employeur précédent, l'association France Active, pour aller travailler ailleurs qu'à la MAIF. J'ai besoin de donner du sens à mes missions. C'est le cas à la MAIF. Je continue à faire ce que j'aime : rencontrer des entrepreneurs qui ont une solution pour un problème de notre société, investir dans leurs projets et les aider à développer leur innovation sociale, c'est quand même un job de rêve !

l'analyse



Dominique Mahé,
président de la MAIF

« Nous restons une mutuelle d'assurance. »

Pourquoi avez-vous déclaré qu'il y aurait un avant et un après 11 juillet 2020 ?

Parce que j'en suis convaincu ! Ce 11 juillet 2020 est une date historique pour la MAIF. Au matin de l'assemblée générale, j'espérais que toutes les résolutions importantes seraient approuvées à une écrasante majorité. Malgré les obstacles liés au confinement, nous avons réussi à convaincre les représentants des sociétaires du bien-fondé de notre démarche. C'est l'aboutissement d'un long et patient chemin de conviction.

Que s'est-il passé ce 11 juillet ?

L'assemblée générale a adopté trois résolutions majeures (lire p. 8) qui, ensemble, forment un tout extrêmement cohérent : nous sommes passés d'une MAIF de droit, fondée sur l'appartenance à un milieu professionnel, à une MAIF de choix. Tous ceux qui se reconnaissent dans notre raison d'être peuvent désormais nous rejoindre. Citoyens, associations, collectivités, entreprises... À égalité de droit, puisque désormais tous les sociétaires accèdent au droit de vote. C'est ainsi, tous ensemble, que nous construirons le monde dans lequel nous voulons vivre.

Pourquoi avoir transformé MAIF en société à mission ?

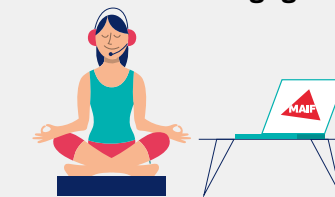
Nous n'avons pas attendu 2020 pour mener des actions sociales et environnementales d'envergure. Cependant, l'ouverture de la MAIF à une communauté de choix supposait d'exprimer très clairement notre identité en renforçant notre singularité. Notre signature d'assureur militant est explicite, mais nous voulions aller plus loin. Notre raison d'être et nos engagements sociaux et environnementaux exposent de façon très transparente la façon dont nous entendons exercer notre activité. Nous sommes et restons une mutuelle d'assurance, fière d'avoir choisi le chemin d'entreprise à mission.

Nos cinq objectifs

► Placer l'intérêt de nos sociétaires au cœur de nos activités



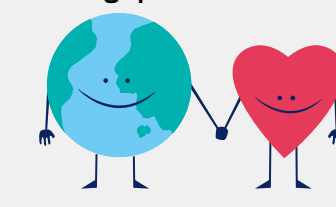
► Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de nos acteurs internes au sein d'un collectif engagé



► Contribuer à la construction d'une société plus solidaire



► Contribuer à la transition écologique



► Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs



NOUVEAU : UN PER RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Agir pour la création d'emplois, l'insertion professionnelle, l'environnement... Autant de projets soutenus par l'épargne solidaire. C'est dans ce sens que MAIF propose une nouvelle offre d'épargne retraite, le PER Responsable et solidaire, accessible à tous depuis septembre. Les fonds sélectionnés ont reçu le label Finansol ou ISR, garantissant le caractère éthique de nos placements. Issu de la loi Pacte, le PER (plan d'épargne retraite) est un produit d'épargne long terme qui a vocation à se

substituer aux produits existants (PERP, Madelin...). Pour vous permettre d'épargner à votre rythme, ce contrat unique présente de réels atouts : formules adaptées à votre profil, possibilité d'un déblocage anticipé de l'épargne retraite (pour l'achat d'une résidence principale ou en cas d'accident de la vie), avantages fiscaux... Pour tout comprendre sur le PER, nous mettons à votre disposition un guide complet sur :

maif.fr/per-epargne-retraite

La valorisation de l'épargne sur des supports en unités de compte est soumise à des fluctuations à la hausse ou à la baisse suivant l'évolution des marchés financiers et présente un risque de perte en capital. Ce risque financier est assumé par l'adhérent.

Le contrat collectif d'assurance vie multisupport PER Responsable et solidaire a été souscrit par le Gerp Futurs solidaires auprès de MAIF VIE, filiale assurance vie de MAIF. MAIF VIE - Société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort 330 432 782 - Le Pavois, 50, avenue Salvador-Allende - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. Gerp Futurs solidaires (groupement d'épargne retraite populaire) - 50, avenue Salvador-Allende - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9.

(suite de la page 6)

DES OBJECTIFS COCONSTRUITS

Conformément aux dispositions de la loi Pacte, la MAIF s'est assigné des objectifs (voir schéma p. 7), désormais gravés dans nos statuts. Leur rédaction est l'aboutissement d'un long travail de coconstruction avec nos parties prenantes. Avec vous, sociétaires, bien sûr, à qui notre premier engagement est dédié. Mais aussi avec nos salariés, nos militants et nos fournisseurs, car la réalisation de nos objectifs suppose la mise en mouvement de l'entreprise tout entière. Chacun de nos actes doit refléter une attention sincère portée aux autres et au monde pour en sortir grandis. Ce 11 juillet 2020, les délégués des sociétaires ont adopté deux autres décisions à caractère historique. Tout d'abord, la possibilité pour la MAIF d'assurer des entreprises du secteur lucratif, en prolongement de son activité auprès des associations et des collectivités. L'offre sera lancée en mars 2021. Et enfin, et ce n'est pas le moindre, la fusion de Filia-MAIF et MAIF en une grande société d'assurance mutuelle². Une résolution à contre-courant de l'histoire récente, où l'on voit plutôt des mutuelles se transformer en sociétés anonymes. Qui montre l'attachement de la MAIF à son modèle initial, qui l'a menée si loin, où tous les sociétaires sont égaux en droits. Tous citoyens de la MAIF !

1. Table ronde « Une entreprise doit-elle forcément servir à quelque chose ? » - Usbek & Rica, février 2020.
2. Sous réserve de l'avis positif de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

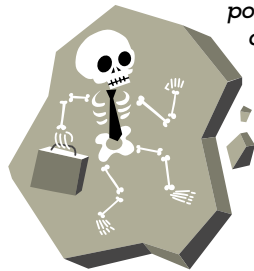
expériences



Rémy Willinger, chercheur à l'université de Strasbourg
UNE RELATION DE VINGT ANS
La Fondation MAIF accompagne nos travaux sur la biomécanique du traumatisme crânien depuis plus de vingt ans. De nombreux constructeurs automobiles utilisent notre modèle pour leurs crash-tests. Nous avons développé une nouvelle méthodologie d'évaluation des casques de moto et vélo, testé et noté des dizaines de modèles et mis en ligne les résultats sur le site Certimooiv, en collaboration avec la Mutuelle des motards. Un bel exemple de synergie au service du bien.

le mot : **entreprisocène**

À l'échelle géologique, le temps présent s'inscrit dans l'ère cénozoïque, qui débute il y a 65 millions d'années avec l'extinction des dinosaures. Le néologisme « **entprisocène** » a été suggéré pour désigner la période qui démarre au milieu du **xx^e** siècle avec l'apparition des grandes entreprises. En mettant en mouvement des milliards de marchandises et maintenant de données, elles sont le moteur de notre civilisation. Le milieu naturel en est transformé. Cette période pourrait prendre fin avec le réchauffement climatique annoncé, ce qui en ferait la plus courte de l'histoire géologique.



les étapes

Le chemin vers l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet fut long mais passionnant ! Une course de fond, un marathon des idées...

Une vaste consultation
Pour déterminer ses objectifs sociaux et environnementaux en tant que société à mission, MAIF a mené une vaste consultation auprès de ses parties prenantes : sociétaires, salariés, militants, experts, fournisseurs.
Plus de 200 000 personnes consultées au total !

Une qualité révocable
La qualité de société à mission n'est jamais acquise. Elle peut être retirée lorsque l'organisme tiers indépendant conclut qu'un ou plusieurs des objectifs annoncés ne sont pas atteints.

Des élus très informés
Malgré la pandémie, les **737 délégués élus des sociétaires** ont pu recevoir toute l'information nécessaire à leur bonne compréhension des enjeux. À l'approche du but, entre le 11 et le 20 juin, les membres du conseil d'administration ont animé une soixantaine de webconférences.

OUI!

98,21 %
ont dit oui
en faveur de la qualité de société à mission.

95,73 %
ont dit oui
à la fusion de Filia-MAIF et MAIF

95,18 %
ont dit oui
à l'ouverture de la MAIF aux entreprises du secteur lucratif.

l'analyse



Blanche Segrestin, professeure à Mines ParisTech

« Une nouvelle conception de l'entreprise »

En 2019, la loi Pacte a modifié la définition du mot « société » et a introduit la question des finalités de l'entreprise dans le droit. Ce faisant, la loi a rompu avec l'histoire de réformes qui visaient plutôt, au **xx^e** siècle, à équilibrer le pouvoir entre les parties de l'entreprise, notamment entre capital et travail. La loi Pacte propose une nouvelle conception de l'entreprise et de sa responsabilité au **xx^e** siècle. Car l'entreprise n'est pas qu'un simple lieu de production ni une simple organisation économique. Historiquement, elle est surtout une forme d'activité singulière, engagée dans la recherche et dans le développement de technologies, de savoirs et de produits qui n'existeraient pas sans elle. L'entreprise est née avec une vocation de création collective. Cette conception était jusqu'ici passée inaperçue en droit, jusqu'à cette prise de conscience que l'entreprise pouvait être d'intérêt collectif et qu'il fallait la protéger. Avec la nouvelle loi, une société peut définir sa raison d'être et s'assigner des objectifs sociaux et environnementaux. Ces objectifs sont alors protégés, et l'entreprise ne pourra plus être réduite à une organisation « à but lucratif ». Ainsi, la responsabilité de l'entreprise ne porte plus seulement sur les dommages que pourrait créer son activité, mais aussi sur des efforts à mener pour des futurs souhaitables. Auparavant, rien ne s'opposait en droit à des modes de gouvernance réducteurs qui poussaient à la seule profitabilité, voire à la seule valeur actionnariale, en empêchant de facto des projets de recherche incertains et de long terme. Précisément ceux qui sont les plus nécessaires aujourd'hui face au changement climatique !

© p. 6 : Stéphane de Sakutin/AFP - DR - p. 9 : DR - Illustrations : Gaëtan Heuzy.

parlons-en
DOIS-JE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE DÉCÈS ?



30/10/2020
14 h 10

Raphaël, sociétaire MAIF
Bonjour, nous attendons notre deuxième enfant. Comment assurer financièrement ma famille ? S'il m'arrivait quelque chose, avez-vous des solutions ?

14 h 15

R. J'ai bien un peu d'épargne placée en assurance vie, mais ça ne dépasse pas 10 000 €.

14 h 20

« J'ai déjà une assurance des accidents de la vie à la MAIF. Est-ce que ça couvre aussi le risque de décès ? »

14 h 25

R. Une garantie en capital... Vous proposez plusieurs montants ?

14 h 32

R. Pas facile à estimer. D'autant que notre situation peut changer.

14 h 34

R. Le coût de l'assurance dépend-il alors du capital garanti ?

14 h 38

R. C'est abordable. Je ne m'y attendais pas. Et ma famille ne toucherait le capital qu'en cas de décès ?

14 h 40

R. Ce contrat m'engage-t-il sur plusieurs années ?



30/10/2020
14 h 14

Isabel, conseillère MAIF
Bonjour. Oui, bien sûr. Disposez-vous déjà d'une assurance vie ou d'une autre forme de placement ?

14 h 17

I. C'est un début. En complément de cette épargne, je peux vous orienter vers une solution de prévoyance pour pallier les conséquences financières d'un décès.

14 h 24

I. Oui, notre contrat Praxis Solutions couvre les conséquences d'un décès par accident, mais pas suite à une maladie. L'assurance décès est complémentaire. Elle offre une garantie en capital qui peut être supérieure.

14 h 28

I. Avec l'assurance décès, nous définissons ensemble un capital qui permettra de maintenir le niveau de vie du foyer. Le minimum étant de 20 000 euros. La question est de savoir sur quelle durée vous souhaitez garantir un revenu à vos proches en cas de décès.

14 h 33

I. Nous conseillons l'équivalent de trois années de salaire. Mais vous pouvez réajuster ce montant à la hausse ou à la baisse une fois le contrat souscrit.

14 h 35

I. Oui, c'est un paramètre essentiel. Votre âge, votre état de santé entrent aussi de ligne de compte. En garantissant, par exemple, un capital de 60 000 euros, votre cotisation sera inférieure à 10 euros par mois.

14 h 39

I. Pas seulement. La garantie peut se déclencher aussi en cas d'invalidité permanente absolue. Mais je précise, ce n'est pas un placement, c'est bien une assurance.

14 h 42

I. Non, vous pouvez le résilier à chaque échéance annuelle. Mais, suivant vos capacités d'épargne, je conseille plutôt de réduire le capital garanti pour ne garder à terme que l'assurance vie.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS



Le contrat Efficience Santé, proposé avec notre partenaire MGEN, intègre désormais la réforme du « 100 % santé », qui favorise l'accès aux soins pour tous. Vos frais sont ainsi intégralement pris en charge sur une sélection de soins et d'équipements en optique et dentaire (choisis dans des paniers de soins 100 % santé).

L'audiologie est prévue au 1^{er} janvier 2021. Nos conseillers vous aident à choisir parmi les cinq formules. S'agissant d'un contrat solidaire, aucun questionnaire médical n'est demandé à l'adhésion : votre cotisation varie en fonction de votre âge et non de votre état de santé.

maif.fr/complementaire-sante

Efficience Santé est une offre distribuée par MAIF. Elle est assurée par MGEN pour le risque complémentaire santé selon les conditions précisées au sein des statuts MGEN et du règlement mutualiste Efficience Santé, et par MAIF pour le risque assistance à domicile. MGEN garantit à ses adhérents le libre choix de leurs établissements et de leurs professionnels de santé. MGEN - mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 775 685 399 - 3, square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15. MAIF et MGEN sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9.

POURQUOI S'ASSURER ?

L'assurance décès garantit le versement d'un capital en cas d'invalidité permanente absolue ou de décès prématuré par accident ou maladie. Cet apport est généralement destiné à la famille pour lui permettre :

- ✓ **de régler les frais immédiats**. Avec une avance possible jusqu'à 4 000 euros sous 48 heures ;
- ✓ **d'assumer les dépenses du quotidien** sur le long terme, le temps de se reconstruire ;
- ✓ **de financer les études** des enfants ;
- ✓ **de préserver** le patrimoine familial.

L'assurance décès peut compléter une assurance vie ou un contrat collectif d'entreprise.

LA SOLUTION MAIF

L'assurance décès MAIF, Rassurcap Solutions, est proposée jusqu'à 65 ans. Avec plusieurs avantages :

- ✓ **son tarif est très accessible** : plus l'assuré est jeune, moins la cotisation est importante¹ ;
- ✓ **sa souplesse** : le montant du capital est librement fixé par l'adhérent, avec un montant minimal de 20 000 euros. Vous pouvez augmenter ou diminuer ce capital pour qu'il s'adapte au mieux à vos projets de vie. Si le risque se réalise, vous pouvez bénéficier d'un versement en capital ou en rente ;
- ✓ **la facilité de souscription** : pas de visite médicale préalable pour les moins de 51 ans sans antécédent médical et pour un capital garanti jusqu'à 100 000 euros : une simple déclaration de santé peut suffire. Pour les plus de 51 ans, la limite est de 50 000 euros. Adhésion par signature électronique.

Sur la base de votre situation personnelle et suivant vos souhaits de protection, nos conseillers vous aident à fixer le niveau de capital nécessaire.

Sur maif.fr, vous pouvez réaliser une première simulation en ligne.

1. Dans l'exemple cité par Isabel, le sociétaire a 36 ans, sans antécédents médicaux. Ses mensualités seraient de 8,50 euros pour un capital garanti de 60 000 euros.

► maif.fr/assurance-deces



36 785 €

C'est le **capital moyen** souscrit par les détenteurs d'une assurance décès MAIF en 2019 : la moyenne d'âge étant de 36 ans.

Le contrat Rassurcap Solutions est conçu et géré par MAIF VIE, filiale assurance vie de la MAIF. MAIF VIE - Société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Nîort 330 432 782 - Le Pavois - 50, avenue Salvador-Allende - CS 90000 - 79029 Nîort cedex 9 - Entreprise régie par le code des assurances.

Les 7 questions capitales

EDGAR MORIN

Dans son dernier livre¹, le **philosophe et sociologue**, fort d'un siècle d'une existence vouée à la pensée, nous livre ses réflexions sur la pandémie. Et sur le monde à construire.

1 Pourquoi cette urgence à écrire ce livre ?

J'ai saisi la possibilité de réfléchir sur ce qu'on pourrait faire après, en tirant les leçons politiques et humaines de cette pandémie. Je pressentais que la crise se métamorphoserait au cours des mois suivants avec son lot de nouvelles incertitudes.

2 Comment convertir notre stupeur en pensée et en actions ?

Ceux qui ont cette énergie doivent la transmettre. Ces idées restent certes minoritaires et incomprises, mais, un jour, les conditions seront favorables et elles pourront se répandre. Si l'on ne peut pas être maître de ces conditions, on peut tout de même y contribuer. En attendant, il faut témoigner.

3 Pensiez-vous devoir affronter un tel cataclysme ?

J'ai bien sûr été surpris, comme tout le monde. Mais je pense qu'il faut savoir s'installer dans l'aventure. Tout est aventure, notre vie, la vie de l'humanité. Il faut en prendre conscience au lieu de penser que tout est stable. Il faut apprendre à vivre avec ce sentiment de changement permanent.

4 Cette tragédie vous conforte-t-elle dans vos convictions ?

Je vois un nouvel élan pour les choses auxquelles je crois. Bien sûr, je sais que cet élan peut être écrasé par des forces plus puissantes. On n'est pas les maîtres du futur, mais il faut prendre parti et continuer à œuvrer pour que la balance penche du côté des forces de la vie, de la coopération, de la solidarité.

5 Vous reconnaissez-vous dans le mouvement mutualiste ?

Je pense même que c'est l'avenir. Car il va dans le sens d'une économie guidée par l'intérêt commun et non par la recherche obsessionnelle du profit. Cela ne peut qu'être favorisé par la prise de conscience de tout ce qui nous est arrivé. En France, localement, le bouillonnement de mouvements d'entraide à caractère coopératif est certes nécessaire, mais insuffisant.

6 La MAIF est devenue une entreprise à mission: ce modèle est-il assez puissant pour convaincre ?

Dès que vous avez un exemple fécond, il a valeur de contagion. Je pense que la MAIF aujourd'hui est exemplaire et que son exemple devrait rayonner et aller dans le sens du développement mutualiste et coopératif.

7 Quel est votre lien avec la MAIF ?

Dès que j'ai eu ma première voiture, ce qui remonte aux années 1940, après la guerre, je me suis assuré à la MAIF. Pour la voiture, puis pour l'appartement et tout le reste. Pour moi, c'était tout à fait naturel. L'économie sociale et solidaire, c'est ma cause.

1. *Changeons de voie. Les leçons du coronavirus*, éditions Denoël.

RETROUVEZ-NOUS SUR :



assureur militant

Pour nous écrire: Rédaction MAIF mag - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9, ou assurance@maif.fr.

MAIF mag n° 184 / Entreprise éditrice: MAIF, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 - Directeur de la publication: Pascal Demurger (directeur général) - Délégués aux publications sociétaires: Christian Ponsolle (administrateur délégué auprès du président), Cécile Ribour (directrice de la communication) - Conception et réalisation: **ici Barbès** - Directeur de la rédaction: Philippe Tauvel - Rédactrice en chef: Véronique Bonnet-Leclerc - Rédacteurs: Éric Berbudeau, Véronique Bonnet-Leclerc, Myriam Lavie, Philippe Tarnier - Supervision: Marie-Hélène Moudingo - Coordination: Valérie Einhorn - Secrétaire de rédaction: Christine Proux - Directrice artistique: Émilie Loew - Maquettiste: Anaïs Blossier - Iconographes: Guillaume Krebs, Deborah Leca, Isabelle Neaud-Gaborit - Photo de une: Vincent Jarousseau/Hanslucas. Magazine imprimé par Agir Graphic sur papier Holmen Trend 1,6, issu de forêts gérées de façon responsable. Agir Graphic - BP 52207 - 53022 Laval cedex 9 (agir-graphic.fr). Dépôt légal: 104099 - ISSN: 2552-4194 - Document non contractuel.

MAIF mag est aussi disponible en caractères agrandis, en braille ou en format audio, sur simple appel au 09 74 75 26 26 (appel non surtaxé, coût selon opérateur).